

LE CONFLIT MALIEN

Ahmed Ounaïes, 22 février 2013

Le conflit Malien se situe au confluent de trois axes de crises qui affligent la région et plus largement le continent africain : d'une part, une crise de l'ordre post colonial qui a étouffé les droits d'importantes communautés ethniques établies et enracinées dans le territoire et qui, à la faveur de l'affaiblissement de l'Etat dominant, réaffirment leurs droits par la force des armes ; d'autre part, une crise de la culture islamique qui, dans des milieux profondément musulmans, se manifeste par l'apparition de groupes islamiques radicaux dont l'intolérance, la violence et les pratiques barbares sont rejetées par les peuples concernés et par la majorité des Etats du monde ; enfin, une crise de gouvernance : le glissement dramatique des Institutions de l'Etat dans un système mafieux qui s'étend à la sous-région et qui aboutit à une impasse pour les pays concernés et pour le reste du monde.

L'éclatement des révoltes en chaîne dans les pays du Maghreb et du Sahel africain témoigne d'un malaise général rendu insurmontable dans le cadre des systèmes de gouvernance élaborés au lendemain des indépendances. La Révolution qui a éclaté en Tunisie en 2011 fait entrer l'ensemble de la région dans une phase de fluidité historique appelée à briser les rigidités à l'origine de ces crises et à faire évoluer les systèmes politiques conformément aux valeurs de civilisation de notre temps.

L'Etat malien, ancien Soudan Français, est indépendant depuis plus de 50 ans (20 juin 1960). Multiethnique, islamisé à plus de 90%, avec quelques rares catholiques et protestants, le nouvel Etat n'a pas réussi à former une nation intégrée ni une économie prospère. Il fait partie des 49 pays les moins avancés (PMA). Le Mali est membre de l'UA, de la CEDEAO et de l'OCI. Il compte 15 M d'habitants et s'étend sur une superficie de 1.241.238 km² ; les données principales sont : 6,54 enfants/femme (en 2030, la population sera 27 M) ; zone désertique 65% ; densité de 90 à 5 ; Taux de fécondité 5,5 ; Espérance de vie 51,4 ; Alphabétisation 26,2%.

Le pays est divisé en deux zones distinctes. Au Nord, l'Azawad est la zone des pâturages où vivent les Maures, les Arabes et les Touaregs, peuples nomades et semi-sédentaires. Les **Maures** pratiquent traditionnellement le commerce ; la communauté **Touareg** compte 500.000 personnes (800.000 au Niger et 100.000 répartis entre la Libye, l'Algérie et le Burkina Faso). Elle appartient à l'ensemble ethno-linguistique berbère ou amazigh, parle le *tamashek* et conserve l'écriture *tifinagh*. L'autorité morale de la communauté revient à l'*Amenokal* (Intalla Ag Tahar, investi en 1962). Comme les **Arabes**, les Touaregs sont éleveurs nomades, toujours mobiles à la recherche de pâturages frais pour le bétail. Les trois grandes villes de la région, Tombouctou, Gao et Kidal comptent 1,5 M d'habitants. Au Sud, les populations noires islamisées comprennent les Mandé 50 % (Bambara, Malinké, Soninké), Peul 17 %, Dogon 12 %, Songhaï 6 %, autour de la capitale Bamako. Les langues parlées sont le bambara, le français et le touareg, avec les langues africaines locales. Nord et Sud reflètent la fracture Afrique blanche / Afrique noire.

Le séparatisme Touareg est un fait d'histoire. Le 30 octobre 1957, les Touaregs, les Maures et les Arabes de l'Azawad, dans une pétition signée par 300 chefs locaux et portée par le cadî de Tombouctou Mohamed Mahmoud Ould Cheikh, demandent à la France d'être séparés du Soudan (désignation du Mali à l'époque) et rattachés au Sahara français, alors partie intégrante de l'Algérie. Requête sans lendemain, la France traversant alors une longue crise politique. Après le retour au pouvoir du général de Gaulle en mai 1958, la pétition est renouvelée dans une lettre qui lui est aussitôt adressée le 30 mai 1958¹. La demande est cependant ignorée par de Gaulle, devenu Président au moment de la proclamation de l'indépendance du Mali en juin 1960.

¹ La lettre du 30 mai 1958 adressée au général de Gaulle par Mohamed Mahmoud Ould Cheikh, cadî de Tombouctou, commence ainsi : « Nous avons l'honneur de vous déclarer très sincèrement une fois de plus que nous voulons rester toujours français musulmans avec notre statut privé. Nous vous affirmons notre opposition formelle au fait d'être compris

Le Mali indépendant a connu jusqu'en 2012 trois révoltes Touareg : en 1963-1964, en 1990-1996 et en 2006-2009. Ayant progressivement amélioré leur armement et leur capacité de résistance, les rebelles touaregs sont parvenus, grâce à des médiations algériennes, à des accords acceptables avec les autorités de Bamako, d'abord en janvier 1991 et de nouveau en juillet 2006. Mais pour diverses raisons, les engagements pris étaient toujours contestés : il s'agissait de mesures de décentralisation, de développement et de démilitarisation du Nord. La question fondamentale du partage du pouvoir reste pendante. La révolte de janvier 2012 pose le problème de l'indépendance.

LES REVOLTES TOUAREGS

La première révolte (1963 -1964) est durement réprimée par l'armée malienne qui, depuis lors, est difficilement acceptée en pays Touareg. La mémoire tragique de cet épisode n'est pas oubliée.

La deuxième révolte est déclenchée le 28 juin 1990 dans les villes de Menaka et Tidermène par le jeune Iyad Ag Ghali qui dirigeait le Mouvement Populaire pour la Libération de l'Azawad (MPLA), créé en 1988 et considéré comme le front historique de la rébellion touarègue au Mali. Au terme d'une guérilla impitoyablement réprimée par les forces maliennes, un accord est négocié grâce à une médiation algérienne, basée sur la démilitarisation de l'Azawad. L'Algérie réussit à réunir à Ghardaya, le 10 décembre 1990, les divers groupes Touaregs qui, sous le nom de MFUA (Mouvements et Fronts Unifiés de l'Azawad) engagent la négociation qui aboutit à la signature des Accords de Tamanrasset le 6 janvier 1991. L'Accord signé par Iyad Ag Ghali et Colonel Ousmane Coulibaly, Chef d'Etat-major des Armées du Mali, met fin à la révolte par une trêve. Aussitôt, le MPLA se scinde en plusieurs groupes : Iyad ag Ghali se maintient à la tête de son mouvement rebaptisé Mouvement Populaire de l'Azawad (MPA). Composé d'un millier d'hommes essentiellement recrutés parmi les Ifoghas, il poursuit une politique de dialogue avec Bamako. Il participe au second round de négociation qui se tient à Tamanrasset entre gouvernement et MFUA pour mettre fin aux hostilités. Les différentes concertations aboutissent à la signature à Bamako, le 11 avril 1992, d'un Accord-cadre de règlement des problèmes du Nord dénommé **Pacte National** qui amorce un véritable processus d'intégration.

L'Algérie organise en 1994 une réunion pour hâter la mise en œuvre du Pacte. Pour sa part, le gouvernement malien envoie entre 1994 et 1995 des missions de sensibilisation dans toutes les régions du pays afin d'associer toute la population à l'acceptation et l'application du Pacte National. Le 26 mars 1996, une cérémonie consacrant la paix définitive se tient à Tombouctou sous le nom de « Flamme de la paix » au cours de laquelle 3000 armes récupérées chez les Touaregs sont brûlées. Dans le même esprit, 1 435 ex-rebelles intègrent l'Armée nationale le 4 octobre 1996. L'Etat s'engage progressivement dans la mise en œuvre du Pacte National, dans un compromis perpétuel entre concession et répression.

La troisième révolte éclate le 23 mai 2006 par l'attaque des garnisons militaires de Kidal. L'attaque est revendiquée par le Mouvement de l'Alliance Démocratique, dirigée par Hassan Fagaga et Ibrahim Ag Bahanga, et dont le secrétaire général est Iyad Ag Ghali. Le gouvernement malien a encore recours à l'Algérie. Un document est signé à Alger le 4 juillet 2006 sous le nom de « *Accord d'Alger pour la paix et le développement de la région de Kidal* ». Il contient, encore une fois, la clause de « la délocalisation des casernes militaires maliennes » et la « constitution d'unités spéciales de sécurité composées majoritairement des jeunes ressortissants des régions du nord ».

dans un système autonome ou fédéraliste d'Afrique noire ou d'Afrique du Nord. Nos intérêts et nos aspirations ne pourraient dans aucun cas être valablement défendus tant que nous sommes attachés à un territoire représenté forcément et gouverné par une majorité noire dont l'éthique, les intérêts et les aspirations ne sont pas mêmes que les nôtres. C'est pourquoi nous sollicitons votre haute intervention équitable pour être séparés politiquement et administrativement et le plus tôt possible d'avec le Soudan français pour intégrer notre pays et sa région Boucle du Niger au Sahara français dont nous faisons partie historiquement et ethniquement. »

En 2012, le rapport des forces est inversé : pour la première fois, le déséquilibre militaire avantage la rébellion touareg. A l'issue de la guerre de Libye, les combattants touaregs, enrôlés dans les légions de Kadhafi, retournent en masse au pays avec des moyens de transport et de combat très supérieurs en quantité et en qualité. Face à l'offensive Touareg, lancée le 17 janvier, l'armée malienne, sous équipée, s'effondre au bout de deux mois, entraînant une révolution de palais à Bamako. Le 22 mars 2012, à un mois de l'élection présidentielle, des mutins dirigés par le capitaine Amadou Haya Sanogo destituent le Président Amani Toumani Touré, accusé de sacrifier l'armée et l'unité du pays, prennent le contrôle de la présidence et suspendent la Constitution. Le 1er avril, la rébellion Touareg contrôle l'ensemble du Nord et, le 6 avril, le mouvement MNLA proclame l'indépendance de l'Azawad.

La crise du Mali prend dès lors une autre portée. Les pays de l'Afrique de l'Ouest et, plus largement, l'Union Africaine et l'ONU condamnent la sécession.

LA SPECIFICITE DU NORD MALI

Deux facteurs distinguent le Nord du Mali : la problématique communautaire et la rupture économique avec le Sud.

La communauté Touareg est politiquement divisée : aucun mouvement ne peut prétendre représenter la majorité. D'autre part, la société touareg est hiérarchisée : les nobles Ifoghas ; les dépendants ou tributaires (Imghads) ; et les anciens esclaves Bellahs. La même hiérarchie existe au sein de la communauté arabe : les nobles Kountas, les tributaires Berabiches et les ex-esclaves (abids). Dans le Nord Mali, les catégories inférieures sont opposées au principe de l'indépendance par crainte de la domination traditionnelle des nobles qui subsiste dans les mœurs.

L'économie du Nord, davantage liée aux échanges dans l'axe Est – Ouest, est déconnectée de l'économie malienne centrée autour du fleuve (coton et cultures vivrières). Dans le Nord, les Maures se consacrent au commerce tandis que les Touaregs et les Arabes, organisés en tribus, se livrent à l'élevage (bovin et caprin) et aux trafics en tous genres. Au cours des 25 dernières années, ce trafic a pris des proportions considérables : cigarettes, médicaments, drogue, véhicules et armes. Les caravaniers, à dos de chameaux ou à bord de véhicules 4x4, connaissent les pistes, les points d'eau, les caches et les grottes, le maniement des armes et des outils de communication. L'ampleur du trafic – de l'Atlantique à la Mer Rouge – déborde les frontières du Mali et inclut plusieurs parties prenantes parmi les groupes armés et les sphères de l'Etat² : armée, police, douanes, chefs de tribus, aussi bien au Mali que dans les pays du Sahel. Partout, les autorités sensibles ont leur part de la manne. Le souci non avoué du pouvoir central est moins d'exercer la police que de contrôler et de sécuriser les voies et les pistes du business : les conflits de pouvoir et les nominations aux postes clés des armées et de la Douane s'expliquent souvent par ce souci vital.

Par nature, le trafic s'étend aux principaux marchés émetteurs et consommateurs : Amérique du Sud, Europe et pays arabes du Golfe. Les moyens de transport aérien et maritime prolongent les caravanes et les convois motorisés. Sur les pistes aménagées du désert, les avions de la drogue atterrissent et redécollent sans autre formalité. La contrebande draine des flux financiers propres à corrompre les Etats : la délinquance économique entraîne la délinquance politique qui, à son tour, explique la persistance de la zone grise et la fiction de la distance étatique dans la bande sahélienne, apparemment loin de tout contrôle direct de l'Etat.

² Cf Aymeric Chauprade, Crise du Mali, première partie, 20 janvier 2013 "Une réalité indicible dans nos médias, du fait de l'ampleur des intérêts économiques français en Algérie, de la collusion aussi des élites politiques françaises avec le régime algérien ... mais une vérité pourtant depuis longtemps évidente en dehors de France : AQMI/Polisario, DRS algérien, le trafic de drogue saharien sont une seule et même organisation du crime".

<http://www.realpolitik.tv/2013/01/crise-du-mali-realites-geopolitiques-premiere-partie-par-aymeric-chauprade/>

La montée en puissance du trafic de drogue³ (cocaïne depuis l'Ouest et héroïne de l'Est), érige la ceinture sahélienne en véritable hub du narcotraffic. Devenu une nouvelle **plaque tournante de la drogue** (15 à 20% du trafic mondial), le Sahel africain fait partie des circuits des cartels colombiens, très organisés à travers les continents. Pour gagner l'Europe et l'Arabie, les narcotrafiquants empruntent des chemins clandestins partant de la côte atlantique et traversant le Sahel. Pour échapper à la vigilance des frontières européennes, ils passent de l'arc sahélien vers la Méditerranée par où ils font acheminer la drogue en Europe ou vers les pays du Golfe via la mer Rouge.

Devenu un espace de transit, le Sahel concentre **un flux important d'argent** qui circule entre les mains d'intermédiaires passeurs de marchandises, et qui finance des activités illicites dans la région et ailleurs : de nouvelles féodalités se développent. La région du Sahel devient stratégique pour l'achat d'armes et pour le business des otages, libérables contre rançon. C'est à Kidal en particulier (1500 km de Bamako) que les otages capturés au Niger, au Nigéria, en Tunisie, en Algérie et en Mauritanie sont détenus jusqu'à leur libération.

La zone grise offre par ailleurs **un refuge** à tous les clandestins, y compris les jihadistes fuyant les fronts perdus : Afghanistan, Irak et Algérie. Début 2009, la bande sahélienne devient un point de concentration de l'AQMI (Al-Qaïda dans le Maghreb Islamique) qui déplace son centre de gravité du territoire algérien vers le théâtre sahélien : face à la pression croissante des forces de sécurité algériennes, le Sahel offre à l'AQMI un sanctuaire, des moyens de repli et de réorganisation et des facilités de recrutement ; les recrues mauritaniennes et maliennes sont de plus en plus importantes. A son tour, le Polisario n'est pas en reste, il s'insère dans le trafic des cigarettes, des armes et des otages. Ainsi se combinent les intérêts matériels et les manœuvres politiques. Les Touaregs en particulier, tout en ayant leur cause propre, offrent leurs services aux commanditaires de tous bords.

ISLAM POLITIQUE ET EXPERTISE MILITAIRE

Au cours des années 1990, l'islam radical pénètre les pays d'Afrique de l'Est et de l'Ouest ainsi que l'Afrique du Sud. Dans le sillage des œuvres de bienfaisance, des prédicateurs se réclamant de l'organisation pakistanaise *Da'wa*, recrutent de jeunes africains pour des formations au Pakistan et diffusent un enseignement de l'islam d'inspiration wahhabite. Iyad Ag Ghali, le leader de la révolte Touareg en 1990 et fondateur de Ansar Dine en janvier 2012, a bénéficié de la formation *Da'wa* et de stages au Pakistan.

A leur tour, l'Arabie Saoudite, l'Iran et la Libye, rejoints par Qatar, financent des programmes généreux qui investissent les mosquées partout dans l'Afrique de l'Ouest, à l'appui de programmes combinés d'aide charitable et d'encadrement religieux. Le Mouvement Boko Haram au Nord du Nigéria est fondé en 2002 par le prédicateur Mohamed Yusuf, qui anime une campagne jihadiste contre la présence chrétienne en pays Haoussa et qui étend son influence jusqu'à Gao où il compte une centaine de disciples.

³Cf Kofi Annan : «La question des drogues est en train de déchirer certains pays ouest-africains» publié le samedi 2 février 2013 - <http://www.rfi.fr/afrique/20130202-kofi-annan-rfi-afrique-drogues-obsanjo-pires>
Cf. aussi GRIP, Bruxelles, 5 février 2013, qui cite l'Office des NU contre la drogue et le crime (ONUDC) « Le trafic de cocaïne ouest africain générerait à lui seul près de \$900 millions par an ; le trafic de drogues et de faux médicaments coûte aux États d'Afrique de l'Ouest jusqu'à \$1,3 milliard. Au Nigeria, près de 29 kilos d'héroïne en provenance du Pakistan ont été saisis à l'aéroport de Lagos. Leur valeur est estimée à €1,636 M... En Suisse, douze hommes originaires du Nigeria, du Niger, d'Érythrée, de Gambie et de Somalie ont été arrêtés pour trafic de cocaïne. Selon la police, le groupe avait déjà écoulé 2,8 kg de cocaïne et s'apprêtait à revendre les 1,5 kg saisis lors de l'arrestation. »

Les pays du Sahel africain sont investis par la vague d'expansion de l'islam jihadiste. Le pays Touareg n'y échappe pas. Sur ce terreau, des groupes armés de vocations diverses⁴ commencent à se prévaloir de l'islam pour prétendre à une certaine immunité et pour gagner à l'occasion des subventions auprès des pays donateurs (Arabie Saoudite, Qatar, Libye et Iran). Ce brouillage jette le trouble dans les médias occidentaux et dans les Instituts d'études qui dénoncent de plus en plus le basculement de toute la zone. La Tunisie s'insère graduellement dans ce champ.

Parallèlement, des milliers de jeunes touaregs découvrent la carrière militaire, d'abord dans les forces armées libyennes depuis la révolte Azawad de 1990. Kadhafi, dès la fin des campagnes du Tchad en 1987, crée "la légion islamique" qui repose sur des touaregs du Niger, du Mali et d'Algérie. Il poursuit la reconstitution de son armée en faisant appel de plus en plus aux recrues arabes et touaregs du Sahel. En outre, l'armée nationale malienne s'ouvre aux touaregs à partir d'octobre 1996, en vertu du 'Pacte National'. Enfin, au sein de l'armée malienne, les programmes de formation successifs encadrés par les Etats-Unis depuis 2002 bénéficient directement aux jeunes soldats touaregs, reconnus par les américains comme des combattants efficaces et réceptifs. En 2012, ces soldats de tous bords, ralliés à la révolte Touareg, représentent un atout militaire pour la cause Azawad.

Comme on le voit, le Sahel africain concentre tout un système de conflits qui, à la moindre étincelle, éclatent en chaîne. En toute vraisemblance, la situation ne pouvait subsister indéfiniment. La révolte Touareg de janvier 2012 au Nord Mali a constitué le point de rupture. La réponse militaire pourrait réduire pour un temps la rébellion proprement dite, mais le règlement politique et la stabilisation de la région requièrent des réponses plus larges et à plusieurs niveaux. L'absence du Maghreb comme acteur régional et le glissement des pays du Maghreb dans l'orbite islamiste expliquent la défiance des Etats africains et le recours insistant auprès des puissances extérieures.

REACTIONS INTERNATIONALES ET REGIONALES

Sur le plan international, divers acteurs se saisissent du dossier sahélien. L'expansion de l'islam jihadiste, les fréquents enlèvements d'otages occidentaux et les vellétés d'expansion d'Al-Qaïda au Maghreb, ajoutés au pourrissement de la situation en Somalie, font craindre l'émergence d'un véritable front terroriste en Afrique et déterminent une réaction concertée à l'échelle internationale. Trois initiatives retiennent l'attention.

1- L'initiative **AFRICOM**, proclamée par le Président Bush le 6 février 2007 et entrée en activité le 1er octobre 2008. Après l'échec de l'intervention en Somalie et en raison des guerres en cours en Afghanistan et en Irak, les Etats-Unis voulaient développer la Guerre Globale contre le Terrorisme : unifier les moyens de lutte et de commandement en Afrique, nouveau front mondial. Ils lancent une première initiative en 2002 : Pan Sahel Initiative, centrée sur 4 pays (Mali, Mauritanie, Niger et Tchad) pour renforcer leurs moyens de lutte contre le terrorisme : suivre les mouvements de population et protéger les frontières ; en 2005, le programme est élargi à 5 nouveaux pays : Maroc, Algérie, Tunisie, Sénégal et Nigéria, avec un plan plus ambitieux : Partenariat Trans Saharien de Contre Terrorisme incluant des formations spécialisées, des manœuvres militaires communes (Flintlock) et des aides ciblées dans le but de mieux contrôler par des moyens modernes les espaces désertiques respectifs. L'armée tunisienne y a participé ponctuellement. C'est la logistique d'AFRICOM qui, en janvier 2013, procède au transport des effectifs et des matériels français dans l'intervention au Mali.

2- Le **Groupe d'Action Antiterroriste**, Counterterrorism Action Group (CTAG), institué par le G8 lors du sommet d'Evian en 2003, a pour objectif de renforcer les capacités de lutte globale contre le terrorisme en réduisant les risques de duplication parmi les membres du G8. Ce Groupe a tenu une réunion à Bamako les 13 et 14 octobre 2010 afin d'explorer des pistes permettant de renforcer les capacités des Etats sahéliens dans cette lutte. 17 pays y ont participé : Etats-Unis, Canada, Russie,

⁴ Cf Maghreb Confidentiel N° 1052, 14 février 2013, première page, Visite au Maroc de Tiéman Coulibaly, Ministre des AE du Mali, au sujet du Polisario.

Japon, Australie, France, Grande-Bretagne, Italie, Allemagne, Suisse, Espagne, Mauritanie, Niger, Burkina Faso, Sénégal, Nigéria et Maroc ainsi qu'une délégation de la Commission Européenne. La présence du Maroc, voulue par les Occidentaux, entraîne l'absence de l'Algérie⁵ qui, par principe, s'oppose aux ingérences étrangères sur son flanc sud. L'incident témoigne de la complexité des enjeux et des rivalités régionales. En revanche, la présence massive d'acteurs mondiaux témoigne de la sensibilité de la problématique sahélienne à l'échelle mondiale.

3- L'UE tient pour la première fois le 25 octobre 2010 au Luxembourg une réunion des ministres des affaires étrangères afin de définir **une stratégie européenne** à l'égard du Sahel visant la promotion du développement, de la sécurité, de la stabilité et de la bonne gouvernance : stratégie multivectorielle, mettant l'accent sur la sécurité humaine et le développement. Catherine Ashton est chargée de définir les grands axes de la stratégie pour début 2011. Mais bientôt, divers obstacles limitent l'impact de l'initiative : le manque de moyens financiers, les difficultés institutionnelles relatives à la PESC et à la PESD, les rivalités entre Etats qui tendent à préserver leurs intérêts propres, le jeu de l'Algérie hostile à l'implication d'acteurs extra sahéliens, etc.

A l'échelle régionale, l'Algérie a présidé à la création, avec 3 autres pays de la région (Mauritanie, Mali et Niger), de deux organismes : CEMOC, Comité d'Etat-Major Opérationnel Conjoint installé à Tamanrasset le 21 avril 2010, et l'Unité de Fusion et de Liaison, chargée du renseignement et basée à Alger. Parallèlement, six Etats sub-sahariens s'efforcent d'associer à leur tour leurs services de renseignement : ils tiennent une réunion à Bamako les 6 et 7 août 2010 groupant le Mali, le Niger, le Tchad, le Sénégal, le Burkina Faso et le Nigeria, à l'exclusion des Etats du Maghreb.

Enfin, deux opérations franco-mauritaniennes menées le 22 juillet 2010 puis le 17 septembre 2010 contre des camps présumés d'AQMI au Mali sont autant de démarches ponctuelles, souvent déterminées par la sourde défiance entre riverains, alors que la menace dicte une action concertée et collective. Ces mesures, en définitive, sous-estiment le poids réel des menaces et compliquent la stratégie de lutte commune. Dans ce champ explosif, le *statu quo* est précaire. La chute du régime libyen et l'offre inattendue d'un arsenal à ciel ouvert propre à satisfaire les ambitions les plus folles libèrent un potentiel de violence incommensurable.

L'ECLATEMENT DE LA CRISE

La chute de Tripoli en août 2011 sonne le retour en masse des combattants touaregs dans le pays. Moment exceptionnel où se trouvent réunis, pour la cause nationale, les combattants, les armes, l'argent et un rapport de forces optimum. Une nouvelle génération de chefs formés au combat, disposant de troupes et de la logistique indispensable, n'ont d'autre horizon que de vivre libres et dignes sur le sol natal. Ils réalisent le 16 octobre 2011 la fusion de deux mouvements Touaregs⁶ et forment le **MNLA**, Mouvement National pour la Libération de l'Azawad, voué à réactiver le projet d'autodétermination et d'indépendance. Ses chefs se déclarent résolument laïcs.

Le 17 janvier 2012 éclate la quatrième révolte Touareg. Les combattants MNLA lancent l'assaut contre les garnisons de l'armée malienne au Nord, d'abord à Menaka et le lendemain contre les camps d'Aguelhok et Tessalit. Les combats se poursuivent et s'étendent à l'Ouest aux frontières de la Mauritanie (Léré) et à l'Est aux frontières du Niger (Andéramboukane). Le 24 janvier, d'autres

⁵ L'Algérie n'adhère pas à la Communauté des Etats Sahélo Sahariens (Sin-Sad selon l'appellation libyenne), fondée à Tripoli le 4 février 1998 et qui comprend 29 pays africains dont tous les pays du Sahel, ainsi que la Tunisie, le Maroc et la Mauritanie. Jusqu'en 2012, la Communauté a tenu 10 Sommets et 13 sessions de son Conseil Exécutif.

⁶ Le Mouvement National de l'Azawad (MNA), créé en novembre 2010 et qui se veut « une organisation politique de l'Azawad qui défend et valorise la politique pacifique pour atteindre les objectifs légitimes pour recouvrer tous les droits historiques spoliés du peuple de l'Azawad » et le Mouvement Touareg du Nord-Mali (MTNM), mouvement responsable des rébellions de 2006 à 2009.

groupes armés touaregs et arabes s'y joignent. Ils se lancent sur les divers fronts, occupant conjointement ou isolément les villes et les places militaires : Kidal le 30 mars, Gao le lendemain, Tombouctou le 1er avril ; la dernière localité, Douentza, tombe le 5 avril 2012. Le 6 avril, le MNLA proclame l'indépendance de l'Azawad.

Les forces maliennes, submergées, décident le 30 mars un repli général au Sud de la ligne Konna – Diabali, limite géographique de la zone Nord. Déjà le 22 mars, l'armée révoltée prenait le pouvoir à Bamako et renversait le Président Touré.

Le nouvel état de fait dicte une clarification des rapports entre les alliés victorieux au Nord. A la date d'avril 2012, quatre groupes armés opèrent dans le Nord Mali : deux groupes Touaregs, MNLA et Ansar Dine et deux groupes foncièrement islamistes : AQMI et MUJAO. Le rapprochement s'impose entre les deux mouvements touaregs.

Ansar Dine n'est pas un allié commode pour le MNLA. Fondé à la hâte en janvier 2012 par Iyad Ag Ghali, qui avait été de toutes les révoltes Touareg depuis 1990, qui adhère à la Da'wa et qui avait fait partie jusqu'en 2010 du Consulat du Mali en Arabie Saoudite, n'a fait que voler au secours de la victoire, non sans mérite car le MNLA n'aurait pu faire face isolément à un front aussi large. Fort d'un millier de combattants Ifoghas, de la tribu du chef, Ansar Dine veut instaurer au Mali un Etat islamique soumis à la *charia*. Dans les villes qu'il occupe, il commence à imposer les prescriptions wahhabites et à instituer la police des mœurs dans toute sa rigueur, non sans cruauté.

Le MNLA engage la négociation avec Ansar Dine en mai 2012. Le 26 mai, après trois semaines de négociations à Gao, l'accord est total. Les deux mouvements proclament leur autodissolution dans l'Azawad qu'ils déclarent État indépendant. Ils s'engagent à constituer une armée commune chargée de sécuriser le territoire pour le peuple de l'Azawad « dans toute sa diversité ». Le 25 mai, au soir de la signature, l'accord est accueilli à Gao et Tombouctou par des salves de joie. Cependant, le 29 mai, le MNLA se rétracte, le document final ayant été modifié après la signature. Ansar Dine, à l'insu de son allié, insère l'application de la *charia* dans le nouvel Azawad. En réaction, le MNLA met fin à l'Accord, rappelle son attachement à la laïcité et, le 7 juin, proclame la composition du "Conseil transitoire de l'Etat de l'Azawad" formé de 28 membres entièrement MNLA avec comme président Bilal Ag Cherif. Le Conseil est symboliquement installé au siège du Gouvernorat de Gao.

La rupture entre les deux groupes Touaregs affaiblit la cause de l'Azawad. La volonté d'émancipation fondée sur le droit d'autodétermination peut prétendre à une certaine légitimité pour un peuple qui a ses racines dans le territoire ; en revanche, l'exigence de l'Etat islamique accompagnée des exactions barbares infligées à la population change la nature de la révolte. La terreur islamiste est repoussée par la population et dénoncée par les nations voisines et par la communauté internationale. Cette rupture renvoie par ailleurs à la controverse qui fait rage dans les sociétés du Printemps arabe autour de la *charia*. La cause de l'Azawad se trouve aussitôt submergée par le projet islamiste. Bientôt, l'alliance du chef d'Ansar Dine, Iyad Ag Ghali, avec les groupes islamistes AQMI et MUJAO, réduit le MNLA à la défensive. Le 27 juin, le MUJAO entre en conflit avec le MNLA pour le contrôle de Gao et parvient à l'évincer de la ville. Le conflit s'étend au reste du territoire : au 17 juillet, les combattants MNLA ont perdu le contrôle des principales agglomérations, Gao, Tombouctou et Kidal, passées sous l'autorité de ses adversaires. Ils se retirent dans le désert du grand Nord tandis que les villes de l'Azawad succombent une à une, au nom de la *charia*, à la loi du fouet, des lapidations et des mutilations barbares⁷.

⁷ Dès le 24 mai, des rencontres sont organisées à Tombouctou entre les principaux responsables d'Ansar Dine et d'AQMI. Dans un message rendu public le soir même, Abdelmalek Droukdal, au nom d'AQMI, conseille à ses combattants d'imposer « graduellement » la *charia* pour y « réussir la création d'un État islamique »

DEUX GROUPE ISLAMISTES

L'**AQMI**, dernier avatar de la guerre civile algérienne, est basée dans le Nord Mali depuis 2009. C'est en septembre 2006 que l'Emir du GSPC algérien, Abdelmalek Droukdal, faisait allégeance à Oussama Ben Laden. Le changement de dénomination du groupe (Groupe Salafiste pour la Prédication et le Combat) rebaptisé "Al-Qaïda dans les pays du Maghreb Islamique", est proclamé le 24 janvier 2007. Cette dénomination annonce d'une part l'expansion du jihad Qaïdiste jusqu'au Maghreb arabe après avoir essaimé en Irak, au Yémen et en Somalie et, d'autre part, l'extension du champ d'action jihadiste à l'ensemble des pays du Maghreb. Rappelons que le GSPC, né en 1998 d'une scission au sein du GIA (Groupe Islamique Armé), avait rejeté l'offre du Président Abdelaziz Bouteflika, élu en avril 1999, de déposer les armes et de bénéficier de l'amnistie. Il a poursuivi sans relâche le harcèlement des forces armées algériennes. Fin 2006, Droukdal élargit en effet son champ d'action en Tunisie, au Maroc et en Mauritanie, puis dans le Sahel africain où se multiplient les attentats contre les personnes et les institutions occidentales. En 2009, AQMI transfère sa base au Nord Mali où elle élargit ses recrutements aux arabes maliens et aux mauritaniens, tout en donnant une ampleur considérable aux trafics routiniers dans la zone : armes, drogue et cigarettes, et en développant les prises d'otages.

Le **MUJAO** (Mouvement pour l'Unité et le Jihad en Afrique de l'Ouest), composé d'arabes, d'africains et de maghrébins algériens et mauritaniens, est issu d'une scission au sein d'AQMI en octobre 2011, dans le but d'étendre l'insurrection islamiste à l'Afrique de l'Ouest. Fondé par le mauritanien Abou Ghum-Ghum, il est réputé spécialisé dans le trafic de la drogue, de l'essence et des otages. Ses premiers actes sont dirigés contre l'Algérie : enlèvement de trois européens à Tindouf (23 octobre 2011), attaques des gendarmeries de Tamanrasset et de Ouargla (3 mars et 29 juin 2012), enlèvement de sept agents du Consulat d'Algérie à Gao (5 avril 2012) ; le 2 septembre suivant, il annonce avoir exécuté l'un d'entre eux, le vice-consul Tahar Touati. Le 20 novembre 2012, il procède à l'enlèvement d'un expert français à l'Ouest du Mali. La guerre de l'Azawad lui ouvre la voie pour fonder le premier Etat islamique en Afrique de l'Ouest ; il se joint donc à la révolte Touareg et, le moment venu, écarte les alliés et impose sa loi. Curieusement, plusieurs sources signalent l'assistance fournie par le Croissant Rouge de Qatar aux combattants du MUJAO basés à Gao.

LES REACTIONS REGIONALES

L'éclatement de la crise au Mali alerte les pays de la **CEDEAO**⁸ qui tiennent le 28 mars à Abidjan un Sommet extraordinaire sur deux préoccupations : le rétablissement de l'autorité civile à Bamako (les militaires doivent regagner les casernes et libérer le Président Touré) ; et le soutien militaire au Mali pour liquider la rébellion et restaurer l'unité du pays.

En dépit des protestations de la junte, la CEDEAO arrache au capitaine Sanogo un accord signé le 6 avril qui institue un régime transitoire : le Président de l'Assemblée Dioncounda Traore devient le 12 avril Président par intérim, succédant au Président Amani Touré qui annonce sa démission ; un nouveau Premier Ministre est nommé, Cheikh Modibo Diarra. Le soutien militaire fait l'objet de réserves de la part des chefs de l'armée malienne qui tiennent à rester maîtres de la conduite des opérations dans leur pays. Un compromis est finalement trouvé le 23 septembre, permettant à la CEDEAO de présenter la requête au Conseil de Sécurité en vue d'obtenir l'assistance financière et logistique afin d'équiper les forces militaires fixées initialement à 3300 hommes.

Avec l'appui de la France, la CEDEAO obtient l'accord du Conseil de Sécurité qui, le 12 octobre 2012, adopte la Résolution 2071 qui approuve le principe de l'intervention et qui demande l'élaboration d'un plan militaire à soumettre dans 45 jours ; dans l'intervalle, des négociations entre les

⁸ Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest, créée le 28 mai 1975 et qui s'est dotée d'un Groupe Militaire d'Intervention devenu permanent en 1999 ; elle compte 15 Etats membres dont le Mali.

parties pourraient favoriser un règlement pacifique. Les négociations sont effectivement engagées par les deux groupes Touaregs, à l'exclusion des autres, auprès du Burkina Faso et de l'Algérie. Mais à mesure que l'intervention militaire se précise, les exigences du Mali et de la CEDEAO durcissent, réduisant les chances d'un compromis. Le 20 décembre, le Conseil de Sécurité approuve une seconde résolution endossant le plan d'intervention de la CEDEAO et recommandant de hâter la formation de l'armée malienne. Aucune date n'est fixée pour l'intervention, laissant ainsi toutes ses chances à un règlement négocié. Sous la pression, les deux groupes Touaregs signent enfin le 21 décembre à Alger un accord pour un règlement négocié avec Bamako.

Dans cette crise, **l'Algérie** subit coup sur coup une série de revers. D'abord le Comité d'Etat-Major Opérationnel Conjoint, dont la dernière session s'était tenue à Niamey le 6 août 2012, s'avère impuissant face à la rébellion armée au Mali. La raison d'être du CEMOC n'est-elle pas d'assurer conjointement la stabilité et la sécurité des pays du théâtre ? L'Algérie avait la capacité d'arrêter l'avance des forces rebelles : l'offensive touareg du 17 janvier 2012 pouvait être rapidement neutralisée par un soutien direct à l'armée malienne : le conflit aurait été étouffé dans l'œuf. Pour les pays de la région, l'Algérie avait délibérément laissé faire.

Familière des médiations dans les révoltes touaregs, l'Algérie s'efforce de centraliser encore une fois les efforts pour la recherche d'un règlement inter malien. Elle accueille en effet dès juin 2012 les représentants des deux groupes touaregs Ansar Dine et MNLA qui, le 21 décembre, s'engagent pour un règlement négocié avec les autorités de Bamako. Pour Alger, ces groupes "rebelles mais non terroristes" devaient constituer un partenaire essentiel du règlement fondamental de la crise malienne. Pour sa part, la CEDEAO, d'accord avec Bamako, posait le préalable du désarmement des rebelles, condition rejetée par les deux mouvements Touaregs. Néanmoins, les chances d'un règlement négocié étaient permises tant que le cessez-le-feu, proclamé en avril, était observé.

Or, le 10 janvier 2013, c'est Ansar Dine qui, avec l'appui de ses alliés MUJAO et AQMI, renonce à l'engagement du 21 décembre, rompt le cessez-le-feu et lance l'attaque en direction de Bamako, précipitant l'intervention française. La diplomatie algérienne, dépassée, admet alors la nécessité de l'intervention extérieure, accepte d'ouvrir son espace aérien au survol des avions militaires et s'empresse de fermer ses frontières sahariennes.

Subissant à son tour des attaques et des prises d'otages sur son territoire, l'Algérie est encore victime, le 5 avril 2012, de la capture par le MUJAO de sept diplomates à son Consulat à Gao. Rejetant toute négociation avec les terroristes, l'Algérie s'efforce de contourner les ravisseurs en recourant à ses alliés touaregs pour tenter de libérer les otages. L'Accord conclu à Alger le 21 décembre entre Ansar Dine et MNLA comporte en effet une clause relative à "la libération de toute personne se trouvant en état de captivité et/ou d'otage dans la zone affectée." Ansar Dine ayant rompu son engagement, Alger subit de plein fouet l'hostilité d'AQMI et du MUJAO.

Le 16 janvier 2013, l'Algérie subit encore une attaque armée du groupe AQMI contre le site gazier de In Amenas et doit affronter un nouveau dilemme de plusieurs dizaines d'otages algériens et étrangers sur son propre territoire. L'assaut des forces algériennes contre les ravisseurs fait 67 victimes dont 37 otages. AQMI détient encore 5 otages. L'Algérie est non seulement victime des groupes extrémistes, mais aussi écartée du règlement négocié et du règlement militaire.

La France, historiquement responsable de la carte politique de la région, mesure la portée réelle de la rébellion Touareg et la portée de la vague islamiste qui se surimpose au tableau. La France a participé directement au conflit libyen, détonateur du conflit malien, et compte huit otages dans la région (devenus 15 le 19 février). Elle dispose de trois bases militaires en Côte d'Ivoire, au Tchad et au Sénégal, et deux points d'appui aériens au Niger et au Burkina Faso, installés en septembre 2010 à la suite des nouvelles prises d'otages. Ainsi la France est-elle le partenaire stratégique majeur des pays de la région.

La France est réputée témoigner une sympathie particulière pour les Touaregs. En 1950, elle avait promis aux touaregs du Fezzan libyen un Etat Touareg indépendant s'ils s'opposaient au principe de l'union avec les deux autres provinces (Tripolitaine et Cyrénaïque) ; le MNLA, dès sa création en octobre 2011, était représenté à Paris et entretenait un dialogue officieux avec divers interlocuteurs français qui relayaient dûment ses revendications ; en 2013, dans le contexte de l'intervention militaire, la France insiste pour un règlement négocié entre toutes les parties, aussitôt après le cessez-le-feu. Telle est la position du MNLA.

Quant au fond, la stratégie française est guidée par quatre préoccupations. D'abord, soutenir la CEDEAO qui, de toute évidence, se pose en interlocuteur responsable et cohérent dans la région ; d'autre part, liquider la présence islamiste catastrophique dans l'Ouest africain, d'autant mieux que les sociétés africaines elles mêmes le réclament ; par ailleurs, éliminer le foyer de trafic et de contrebande qui gangrène la région et qui menace les intérêts européens ; enfin garantir, dans le sillage de l'intervention en Libye, une position privilégiée dans l'exploitation des richesses minières de la zone et en évincer les concurrents.

L'appel dramatique du Président Traore, lancé à la France le 10 janvier 2013, s'inscrit dans une géopolitique cohérente. La France, en prenant la tête de la coalition africaine, a volé au secours de la région tout entière, justifiant la présence de ses bases militaires. La stratégie algérienne aurait été cohérente si elle avait elle-même pris la tête de la coalition africaine contre les agresseurs du Mali.

Les Etats-Unis, poursuivant la guerre totale contre le terrorisme, sont tiraillés. Désireux d'une part de frapper les narcotrafiquants et les preneurs d'otages, ils poussent à l'intervention militaire ; craignant d'autre part l'enlèvement et les risques d'une guérilla longue, incertaine et coûteuse, ils privilégient la négociation avec les mouvements non terroristes. Au terme de sa mission à Alger le 29 octobre 2012, alors que le Conseil de Sécurité venait d'approuver le 12 octobre le principe de l'intervention, Hillary Clinton conclut que la négociation avait de meilleures chances d'aboutir à un règlement satisfaisant, dans toute la mesure où les groupes Touaregs s'engagent à éliminer les foyers de terrorisme dans la région. L'engagement d'Ansar Dine et du MNLA du 21 décembre confortait cette thèse. Le retournement d'Ansar Dine le 10 janvier détermine les Etats-Unis à soutenir l'intervention française et à installer un point d'appui aérien, basé au Niger, pour actionner des drones.

L'INTERVENTION MILITAIRE

L'attaque sur Konna le 10 janvier 2013 par les groupes islamistes coalisés donne à la France l'opportunité de réussir un retour en force. Le Conseil de Sécurité tient le même jour des consultations et, dans une Déclaration lue par son Président, rappelle "la nécessité pressante de contrer la menace terroriste croissante au Mali" et invite les Etats membres à "fournir une assistance aux Forces de défense et de sécurité maliennes afin d'atténuer la menace que représentent les organisations terroristes et les groupes qui y sont affiliés". Au bout de quelques heures, la France lance l'opération Serval en bombardant les sites des groupes armés à Konna et Gao. La campagne est fulgurante. En trois semaines, les villes du Nord sont libérées. Le 2 février, le Président François Hollande est accueilli en héros à Tombouctou et Bamako. Dans l'intervalle, les contingents nationaux de la CEDEAO sont activés : Niger, Tchad, Burkina, Côte d'Ivoire, Sénégal et Nigéria. Le Conseil de l'Europe et les Etats-Unis proclament leur soutien à la France. La Conférence des donateurs, réunie le 29 janvier à Addis Abeba, procure \$455 M pour le financement des forces africaines. Comme en Libye, les pays occidentaux font corps.

L'intervention militaire du 11 janvier met fin à 10 mois d'autorité absolue des islamistes sur l'Azawad. Episode tragique et cauchemardesque où ni les monuments ni les personnes n'étaient à l'abri d'un ordre fantasmagorique : au nom de la *charia*, les barbus détruisent, mutilent et tuent sans recours. Pour l'Afrique et pour le monde, cet épisode suffit pour faire de la *charia* un épouvantail. Aux yeux du monde, les soldats français sont accueillis en libérateurs.

Au sein de la communauté touareg, le MNLA accueille l'intervention française avec soulagement : la cause de l'Azawad sera enfin débarrassée du parasite islamiste qui la dénaturait. Il offre sa contribution aux forces d'intervention pour chasser les fanatiques et les terroristes, tout en réaffirmant l'intégrité des droits du peuple Azawad. Le 24 janvier, Ansar Dine est frappé par une scission : le MIA, Mouvement Islamique de l'Azawad, dirigé par Abbas Ag Intallah, fils de l'Amenokal et qui était l'un des proches lieutenants de Iyad Ag Ghali, revendique "une solution pacifique". MNLA et MIA sont associés à l'opération Panthère 4 lancée le 19 février dans l'Adrar des Ifoghas, pour traquer les preneurs d'otages MUJAO et AQMI.

Dans sa phase ascendante, l'opération militaire est un succès éclatant. Mais la guerre n'est pas finie. C'est dans la phase de stabilisation et de contrôle effectif du terrain que surgiront les violences inhérentes aux guerres asymétriques : représailles, attentats, guérilla et risque d'enlèvement ; c'est dans cette seconde phase que seront déployées les troupes africaines appelées à assurer d'une part la sécurité et d'autre part la réinstallation des 500.000 maliens déplacés et réfugiés. Elles seront bientôt absorbées dans une Opération de Maintien de la Paix des NU, attendue en juin.

Dans l'intervalle, la formation et la préparation des forces maliennes sont confiées à l'Union Européenne : le projet EUTM, avec le déploiement de 200 instructeurs et 250 experts pour la protection et l'appui administratif, débutera en principe début avril sur la base militaire de Koulikoro (200 km de Bamako). La réforme de l'armée malienne est une composante de la réforme de l'Etat.

A ce stade de la crise, les enjeux sont de deux ordres : d'abord, **un nouvel Etat malien** : les élections attendues en juillet prochain ouvrent la voie à un processus de transition ; d'autre part, la **restructuration régionale** appelée à assainir le système de conflits qui affecte la région. La restructuration s'inscrit dans une vision géopolitique globale, celle qui a dicté les interventions des puissances occidentales en Libye, en Syrie et, sans doute, dans la Révolution arabe elle-même.

L'ETAT MALIEN

La réforme de l'Etat malien répond au faisceau des problèmes suivants :

- Le nouvel équilibre communautaire et la réconciliation nationale ;
- Le contrôle du Nord (répression des trafics et liquidation des mouvements terroristes) ;
- Démocratie, bonne gouvernance ; une armée unie, intégrée et disciplinée ;
- Equilibres économiques et démographiques ;
- La question de l'extrémisme islamique.

La réponse à ces questions relève certes de la souveraineté malienne mais elle concerne aussi l'ensemble de la région. Les arbitrages qui s'imposeront au Mali sont inséparables des ajustements dans l'ensemble du théâtre sahélien. Les enjeux sécuritaires incluant la migration, les réseaux de la drogue et l'impact de l'islam politique interfèrent avec des stratégies internationales. Aux structures nationales de consultation et de réconciliation, une **structure de consultation régionale** sur le modèle 5 + 5, incluant les pays du Maghreb et les pays de l'arc sahélien, permettrait de mieux maîtriser les enjeux à l'abri des calculs extérieurs et des velléités hégémoniques.

LA RESTRUCTURATION REGIONALE

La crise du Mali s'inscrit dans le sillage de la Révolution Arabe qui a mis en cause des entités nationales et régionales dépassées, submergées par des problèmes rendus insolubles dans le système en vigueur. Tour à tour, le Maghreb, le Machrek et le Sahel africain se mettent en question. Politiquement et militairement, les puissances occidentales interviennent pour la deuxième fois depuis mars 2011 :

Libye et Mali illustrent la dépendance stratégique de l'ensemble arabe et africain où, en dépit de la révolution, prédominent les forces de régression qui menacent la dynamique de progrès. Quel nouvel ordre doit prévaloir ? Au Mali, la réponse à la crise doit évidemment s'appuyer sur l'analyse du système de conflits qui mine le crédit et la stabilité du pays.

1- La paix des armes est subordonnée en tout premier lieu au **règlement du problème national Touareg**. En raison de sa portée régionale, la question doit être abordée en étroite consultation avec les pays concernés. C'est la France, non plus l'Algérie, qui prend la tête du processus politique de règlement. La France, qui avait accueilli à Paris des représentants du MNLA dès sa formation en octobre 2011, fait prévaloir la nécessité d'associer ce Mouvement à la pacification et à la sécurisation de la région de Kidal, au cœur du pays Touareg, tout en prévenant les forces armées maliennes de s'y aventurer. La démarche témoigne d'un début de démarcation territoriale et de la légitimation de la revendication Touareg. Plus au fond, elle laisse entrevoir les bases d'un dialogue sans désarmement préalable. Le régime d'autonomie, à la base de la négociation, posera vraisemblablement le transfert de pouvoirs étendus à la communauté Touareg. Cette base de règlement, assortie d'un ensemble de garanties sécuritaires, est l'un des piliers du nouvel Etat malien et du futur ordre régional.

2- La deuxième priorité est le contrôle de la zone Nord du Mali. Elle comprend l'élimination des armées de l'ombre et de l'économie de l'ombre : la fin du terrorisme et la fin de la contrebande et du trafic en tous genres. L'entreprise dépasse le seul Mali : il faudrait développer une économie de substitution pour les communautés du Nord, assurer la sécurité de la zone terrestre, aérienne et maritime et développer les moyens de contrôle des frontières. La résorption du trafic de drogue dépasse les capacités régionales, elle requiert l'interaction des pays du voisinage, de l'Union Européenne et de certaines Institutions des Nations Unies. Dans cette perspective, il est important que le Maghreb se présente uni et qu'il développe une politique de participation et d'investissement. La structure régionale 5 + 5 que nous préconisons, associant les pays du Maghreb et du Sahel, peut changer le destin du Sahara commun et fonder les bases d'un développement régional exemplaire.

3- L'assainissement entraîne, pour les pays de la région, une véritable **transition démocratique**. La lutte contre les réseaux de corruption, l'impératif de transparence et le principe de contrôle s'imposent dans la logique des réformes de structure touchant les institutions de l'Etat. Les implications et les réquisits de la transition démocratique sont lourds. La création du Fonds international pour les pays du Sahel, annoncée le 14 février 2013 par Romano Prodi, Envoyé Spécial de l'ONU pour le Sahel, et la Conférence des Donateurs, qui a déjà tenu trois sessions, contribuent à cet impératif.

UN NOUVEL ORDRE REGIONAL

4- Face aux **séparatismes** qui trahissent la décolonisation inachevée des nations victimes de l'ordre colonial, les divisions politiques des pays du Maghreb et du Sahel ne font que prolonger l'instabilité. L'unité de doctrine permettrait de consolider les Etats, de surmonter le prurit du séparatisme sur la base du principe d'autonomie des communautés et d'éviter la multiplication de micro Etats fragiles et précaires, incapables de faire face aux obligations de souveraineté.

5- La géopolitique du Sahel détermine la définition d'une politique de sécurité commune. L'intervention extérieure ne saurait être la règle. La relation de confiance, le sens de la menace commune, l'impératif de stabilité régionale s'imposent entre les Etats riverains de l'océan sahélien. La CEDEAO, dans sa double vocation économique et sécuritaire, constitue un élément essentiel du dispositif. Les Etats du Maghreb doivent, pour leur part, y contribuer aussi par le moyen de la force militaire, par le règlement des conflits d'ordre politique relatifs à l'extrémisme religieux ou aux revendications communautaires, généralement transnationales, et par l'aide au développement. La structure 5 + 5 que nous préconisons devrait associer toutes ces dimensions et se doter en particulier d'un Conseil de Développement régional en mesure de veiller à l'application dans l'espace saharien des techniques modernes du développement de l'habitat, de l'énergie et des ressources hydrauliques.

6- L'expansion de l'**islam jihadiste** en Afrique ne procède guère des sociétés africaines musulmanes mêmes, mais d'une initiative initialement saoudienne en réaction à l'offensive de l'Eglise catholique qui, depuis l'avènement de Jean Paul II, semblait fixer un intérêt particulier à l'Afrique. La campagne conduite par le groupe pakistanais Da'wa, dès la fin des années 1990, était axée sur l'islam wahabite ; dans un deuxième temps, elle était reprise et développée par d'autres Etats (Iran, Qatar, Soudan et Libye) en une compétition confuse où se mêlent tout autant la volonté de fortifier la foi islamique, l'action charitable et des calculs de rivalité et d'hégémonie entre Etats islamiques. Du fait de ces interférences, la communauté islamique africaine est devenue un terreau du jihad. Cet avatar de l'islam est entré avec fracas sur la scène politique, contribuant à déstabiliser les Etats et les sociétés islamiques traditionnelles partout en Afrique. Cet aspect de la réalité sahélienne ne saurait être surmonté par les Etats africains isolés : il convient de l'aborder dans un cadre arabo africain tel que l'OCI. La civilisation de l'islam est en cause. La responsabilité des pays arabes est fondamentale dans l'effort de redressement des déviations de doctrine. Cette dimension est primordiale dans la stratégie d'endiguement et de répression des activistes qui, sous couvert de charia, poursuivent des fins politiques d'intimidation et de terreur.

7- La restructuration régionale dépend dans une large mesure de la nature de l'**engagement algérien**. Sur le plan régional, les analyses stratégiques établissent des liens troubles entre AQMI et certaines sections du pouvoir algérien, dans des attentats et des opérations de prises d'otages⁹. L'extension du champ d'AQMI dans le Nord du Mali et dans l'ensemble du Sahel africain, son interaction avec MUJAO, Ansar Dine et le Polisario¹⁰ font de l'Algérie une pièce essentielle de la lutte contre le terrorisme dans le théâtre Sahélo-Maghrébin. La relation fondée sur l'inégalité est dénoncée par un ancien ministre du gouvernement Malien qui déplore la cession à l'Algérie d'une partie du territoire dans la région de Kidal¹¹, en vertu d'un accord secret, et moyennant le versement d'une somme non définie qui, aujourd'hui, pèserait sur la souveraineté malienne. Enfin, l'admission par l'Algérie de la démarche multilatérale sans exclusive permettrait de recentrer les responsabilités, de dissiper la suspicion d'hégémonie et d'apporter des réponses collectives à l'évidente unité du théâtre sécuritaire Sahélo-Maghrébin.

8- **Les ressources naturelles**. Le bassin naturel Niger – Mali – Mauritanie est prometteur. Autant que la Libye, le Sahel africain fixe l'intérêt des puissances. Un nouveau modèle de coopération régionale et internationale doit prévaloir permettant un nouvel espoir de développement économique, social et humain au profit des peuples de la région.

Uranium. Quatre mines au Niger, dont deux (Arlit et Akuta) sont exploitées par des groupes français ; une troisième, moins importante (Azelik), exploitée par la Chine ; la quatrième, la plus prometteuse (Imouraren) doit entrer en exploitation en 2014.

⁹ Jeremy Keenan, *The Dark Sahara, America's war on terror in Africa*, chap. 4, Pluto Press, London, 2009 et article intitulé "Politique étrangère et guerre mondiale contre le terrorisme dans la reproduction du pouvoir algérien" in *Revue Tiers Monde*, Armand Colin, N°210, 2012/2, pp. 42 et 45/46. Cf également Aymeric Chauprade, *Crise au Mali, réalités géopolitiques*, 20 janvier 2013, <http://www.realpolitik.tv/2013/01/crise-du-mali-realites-geopolitiques-premiere-partie-par-aymeric-chauprade/>

¹⁰ Cf Aymeric Chauprade, *ibid.* « Le glissement progressif ... du mouvement Polisario non seulement vers la criminalité (trafics en tous genres) mais aussi vers le fondamentalisme religieux devrait être une source de préoccupation pour les pays occidentaux. Nombreux sont les événements, depuis 2005, dans cette sous-région du Sahara, qui montrent des liens entre certains éléments du Polisario et Aqmi/Mujao... les problèmes non résolus de séparatismes (Sahara occidental et Touaregs) finissent malheureusement par dégénérer en problèmes d'islamisme radical ».

¹¹ Cf. *Le Combat* journal malien daté 6 février 2013 – Déclaration de Seydou Touré, ancien ministre de l'agriculture. http://www.malijet.com/les_faits_divers_au_mali/lettres_ouvertes_mali/63923-incroyable-mais-vrai-une-partie-de-la-region-de-kidal-vendue.html

Au Mali, la mine de Faléa (350 km de Bamako vers la frontière du Sénégal) semble devoir dépasser les volumes d'exploitation actuels au Niger¹².

Pétrole : Total qualifie de “nouvel eldorado pétrolier” la zone Mauritanie/Mali/ Niger. La Chine exploite au Niger le bassin pétrolier d'Agadem et la raffinerie de Zinder.

Le Mali possède 5 bassins sédimentaires dont le potentiel pétrolifère est avéré :

* *le bassin de Taoudeni* (empiétant sur l'Algérie et la Mauritanie) : 600 000 km² pour le seul Mali mais 1,5 million de km² partagés avec les pays voisins. Schistes riches en matière organique, comparable au bassin d'Illizi en Algérie ;

* *le fossé (ou graben) de Gao* : 15 000 km², un seul puits à l'heure actuelle ;

* *les bassins contigus de Iullemeden et Tasmena* (à l'Est et frontaliers avec le Niger), 80 000 km², deux puits à l'heure actuelle, comparables au bassin de Doba au Tchad et aux bassins d'affaissement paléozoïque d'Algérie ;

* *le fossé de Nara* au centre, près de Mopti, également comparable au bassin Crétacé de Doba au Tchad et aux bassins d'affaissement paléozoïque d'Algérie.

Or : le Mali est le troisième producteur d'or du continent après l'Afrique du Sud et le Ghana. En 2011, il a produit 56 T d'or sur une production mondiale qui oscille selon les années entre 2000 et 2500 T.

En 2011, le Mali est devenu producteur de **minerai de fer** (exploitation de Tienfela). Il dispose également d'un potentiel élevé en **manganèse** et en **phosphate**. Ses réserves de **bauxite** sont estimées à 1,2 million T et pourront être exploitées dans un futur proche. Un potentiel en **lithium, diamant, kaolin et pierres gemmes** est également identifié. Enfin du **coltan**, matière première recherchée dans la fabrication des téléphones portables.

Quatre acteurs principaux opèrent dans le bassin Niger-Mali-Mauritanie : la France (Areva et Total), l'Algérie (Sonatrach), Qatar (Qatar Petroleum International) et la Chine. La Corée est engagée dans l'uranium et d'autres dans le pétrole en Mauritanie. Où sont les forces régionales ?

CONCLUSION

Le système de conflits qui qualifie le Mali n'est pas loin de rappeler certains pays arabes où subsistent des tensions entre l'Etat et les composantes ethniques, et d'autres où s'enracinent le tribalisme et le régionalisme, d'autres encore où sévit la corruption, où se perpétuent des régimes politiques hégémoniques et prétendus démocratiques mais qui sont foncièrement inclassables, étranges à la civilisation de notre temps. Le monde arabe et l'Afrique sont les deux grandes régions où les déviations de l'Etat et le retard de développement sont manifestes. Le retard ne tient pas nécessairement à la faiblesse des ressources financières : les mêmes fléaux se retrouvent dans la majorité des pays pétroliers où l'Etat est riche et la société indigente, bridée et désarticulée.

Ensemble, monde arabe et Sahel africain, nous vivons la mise en cause du *statu quo* post colonial. De l'Egypte au Mali, les Etats craquent, les Institutions politiques sont dépassées. La chute du président mauritanien Muawiya Ould Taya le 3 août 2005 signifiait, pour le Colonel Vall qui l'avait initiée, la démocratisation et l'assainissement radical du régime. Cette alerte n'a pas été assez méditée, sans doute parce qu'elle était portée par un coup d'Etat. La révolution tunisienne de 2011 est la première brèche réalisée non par un coup d'Etat mais par un soulèvement populaire. La vibration a retenti dans tous les peuples de la région. Le *statu quo* est irrémédiablement mis en cause. La question de la démocratisation et de l'assainissement des régimes post coloniaux est aujourd'hui posée.

¹² Cf Aymeric Chauprade, Crise du Mali, réalités géopolitiques, deuxième partie : Les intérêts de la France – 3 février 2013 – blog.realpolitik.tv

Ensemble, nous souffrons aussi des violences qui accablent *Dar al-Islam*. Comment s'explique, dans nos sociétés, l'expansion de l'appel islamiste et jihadiste ? En fait, ce phénomène s'est fixé comme un parasite sur un sujet malade. Le parasite aurait été éliminé par un sujet sain, il est difficilement rejetable par un sujet vulnérable. Dès lors, il ne faut pas se tromper de combat : la priorité est de redresser l'Etat pour mieux vaincre le parasite. Le précédent algérien est significatif : l'islamisme s'est d'abord fixé en terrain propice ; dans un deuxième temps, il est combattu à mort, sans pour autant redresser ni assainir l'Etat qui en est porteur. L'éradication isolée est vaine, c'est la lutte indéfiniment recommencée. L'Etat tunisien a des atouts plus forts parce qu'il a réalisé des réformes fondamentales et formé des anticorps en mesure de vaincre le parasite. Certes, il n'était pas allé jusqu'au bout des réformes : affaibli, il s'est finalement prêté à l'invasion de l'islamisme. Il est cependant mieux armé pour le vaincre.

L'Etat malien, sans l'intervention militaire française, aurait succombé à l'offensive des groupes islamistes armés. Un Etat islamiste au Mali aurait changé la géopolitique de la région. Le soutien des puissances extérieures sera encore indispensable tout au long du processus de transition.

La crise du Mali nous éclaire sur la portée réelle de la Révolution de 2011. Les enjeux de civilisation sont au cœur de notre Révolution. Notre rôle doit être défini à la lumière de ces enjeux. Si la réponse première est la réforme de l'Etat et l'instauration de l'ordre démocratique, la garantie de stabilité et de sécurité de la région tient à l'édification d'une **base stratégique** fondée sur une synergie Maghreb – Sahel, avec une coopération économique structurée, une organisation de sécurité commune et une politique d'ouverture et de tolérance qui nous rattache à la civilisation de notre temps. La crise qui nous unit dans la dépendance ne sera surmontée que dans la vision d'un nouvel ordre régional en mesure de promouvoir le progrès économique, l'essor culturel et la sécurité commune. Le Maghreb et le Sahel africain peuvent constituer la base d'un développement exemplaire pour l'Afrique de demain.

Ahmed Ounaïes, Tunis – 22 février 2013